

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Trophées C&B 12^{ème} édition



Organisé par :



Parrainé par :



Deloitte.



Chez AMUNDI – 91-93 Bd Pasteur – 75015 Paris

INTRODUCTION



Les Trophées C&B ont été créés en 2008 à l'initiative du **Club ORAS**, et sont organisés par le **Groupe RH&M et AMUNDI**.

Les trophées ont pour vocation de récompenser une entreprise et une équipe, au travers d'un projet abouti en matière de rémunération ou d'avantages sociaux, remarquable par sa pertinence, son exemplarité ou son caractère innovant.

Principes généraux sur les Trophées C&B

- Le jury récompensera entre 3 et 5 entreprises.
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur 3 critères : la pertinence, l'exemplarité et l'innovation.
- Les trophées illustreront la diversité des chantiers C&B par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens, illustrant la philosophie et la force du projet.
Exemples: « Egalité professionnelle - Gender Equity »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »...
- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux **entreprises de tous secteurs et de toutes tailles** (ETI, PME, Grands groupes...).

Quels thèmes sont récompensés?

- Le Jury des Trophées C&B porte un œil tout particulier sur les projets déployés par les équipes RH à la fois sur:
- Les aspects de **Rémunération pure** : fixe et variable, individuel et collectif, bonus... Mais également : budgets et enveloppes de rémunération, optimisation fiscale, négociations...
 - La **rémunération différée** : intéressement, participation, actionnariat, épargne salariale (dispositifs PEE, PERCO)...
 - Les thématiques « **Benefits** »: retraite, prévoyance, santé, avantages en nature
 - La **dimension RSE** des Rémunérations et avantages sociaux : égalité professionnelle, communication, transparence, corporate governance ...
 - Mais aussi la **dimension technique**: pilotage de la masse salariale, SIRH, contrôle de gestion sociale.
Exemples: Pour illustrer les projets récompensés ces trois dernières années, ceux-ci portaient sur :
 - la mise en place d'un système de bonus supplémentaire qui s'autofinance;
 - la mise en place d'un projet d'épargne salariale commun;
 - les actions et outils développés en faveur de l'égalité salariale
 - une harmonisation de ses dispositifs benefits en France et à l'International (...)

Etapes à suivre pour les postulants

- 1/ Remplir et nous retourner le bulletin de candidature **avant le 11 octobre 2019**
- 2/ Produire une fiche de synthèse présentant le projet C&B défendu **pour le 25 octobre 2019 dernier délai**
- 3/ Etre obligatoirement présent lors de la Cérémonie le **mercredi 4 décembre 2019** (peut venir recevoir le trophée : le C&B, le DRH, plus généralement le représentant au plus haut niveau du projet mis en avant)



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M
35 rue Boileau - 75016 Paris
Tél : 01 47 43 15 63
<http://www.club-oras.com/>

LA FICHE DE SYNTHÈSE



La fiche de synthèse est un document que devra réaliser l'entreprise candidate après avoir confirmé sa candidature en renvoyant le bulletin complété **avant 11 octobre 2019** (voir à la fin du dossier). Ce document, mais surtout la fiche de synthèse seront soumis au Jury des Trophées C&B 2018.

La fiche est totalement libre dans la forme et comme dans le fond. Elle devra démontrer l'intérêt du projet présenté, son caractère innovant, exemplaire et réussi. Les objectifs atteints, difficultés devront étayer le dossier...

Voici quelques indications pour vous aider :

- Informations générales sur l'entreprise
Activité, effectif global, effectif de la DRH, présence à l'international, liens business/stratégie, etc.
 - Eléments d'ordre général sur la politique RH et de rétribution pour comprendre dans quelle logique RH se place le projet
 - Situation et contexte avant le projet
 - L'objectif du projet
 - Eléments de méthode
Modalités de mise en œuvre, qui est impliqué?, etc.
 - Quelques chiffres clés
 - En quoi est-ce une réussite?
 - Directions concernées
 - Qualité du dialogue social
 - Relais communication
- Etc.

Il reste entendu que ces éléments sont indicatifs. Il s'agit de mettre en perspective un projet C&B réussi, par sa logique, ses valeurs et par son adéquation avec la problématique de départ.

LES TROPHÉES C&B EN RÉTROSPECTIVE



LAURÉATS 2011

- **ARKEMA** a reçu le Trophée C&B « Engagement et Innovation »
- **DANONE** a reçu le Trophée C&B « Responsabilité Sociale à l'International »
- **TOTAL** a reçu le Trophée C&B « Responsabilité durable et Diversité »
- **LOUIS VUITTON** a reçu le Trophée C&B « Equilibre et Communication »
- **GRDF** a reçu le Trophée C&B « Communication et Transformation managériale »

LAURÉATS 2012

- **CAPGEMINI** a reçu le Trophée C&B « De l'engagement durable »
- **GEMALTO** a reçu le Trophée C&B « Du partage international du succès de l'entreprise »
- **ESSILOR** a reçu le Trophée C&B « De la Mixité »
- **TNT EXPRESS** a reçu le Trophée C&B « De la cohérence et du changement »
- **SAFRAN** a reçu le Trophée C&B « De l'association des salariés à la performance »
- Le « **Prix spécial du Jury 2012** » a été décerné remis au **GROUPE SOS** pour sa politique globale de rétribution.

LAURÉATS 2013

- **NEXTER** a reçu le Trophée C&B « Du Dialogue Sociétal »
- **VEOLIA ENVIRONNEMENT** a reçu le Trophée C&B « Cohérence Globale et Exemplarité »
- **ATOS** a reçu le Trophée C&B « Reconnaissance d'équipe et Innovation »
- **CFAO** a reçu le Trophée C&B « De la Responsabilité Sociale »
- **ACCOR** a reçu le Trophée C&B « Engagement et Ouverture »

LAURÉATS 2014

- **ROYAL CANIN** a reçu le Trophée C&B de « La Responsabilité Sociale Partagée »
- **HEINEKEN** a reçu Le Trophée C&B de la « Surperformance »
- **OTIS** a reçu le Trophée C&B « Business Partner »
- **CARREFOUR** a reçu Le Trophée C&B « Solidarité et Performance »
- **SODEXO** a reçu le Trophée C&B « Service de Qualité de vie »

LAURÉATS 2015

- **GROUPE NEXITY** a reçu le Trophée C&B « Bénéfice Réciproque »
- **CONVERS** a reçu le Trophée C&B « Performance sociale et économique »
- **Groupe ORANGE** a reçu le Trophée C&B « Egalité professionnelle – Gender Equity »
- **SNCF LOGISTICS** a reçu le Trophée C&B « Engagement et Performance »
- **GROUPE SOS** a reçu le Trophée C&B « Convergence et équité »
- Le « **Prix spécial du Jury 2015** » a été décerné remis à **CONVERS Télémarketing, PME** pour la mise en place d'une politique de ressources humaines innovante, au sein d'un secteur très concurrentiel, à faible marge et souvent délocalisé.



LES TROPHÉES C&B EN 2016



Lauréats: **GROUPE AÉROPORTS DE PARIS – GROUPE VENTE PRIVÉE – SANOFI - VERALLIA - GROUPE AVRIL - GRDF**

Le Trophée C&B « Actionnariat Salarié pour Tous » a été décerné au GROUPE AÉROPORTS DE PARIS pour l'opération exceptionnelle d'actionnariat salarié baptisée « AGATHA ».

Le Trophée C&B « Digital et Agile » a été décerné au GROUPE VENTE-PRIVEE pour la création d'une cartographie permettant d'accompagner avec performance la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le Trophée C&B « Engagement et Actionnariat » a été décerné à VERALLIA pour la mise en place d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise International permettant à ses salariés de devenir actionnaires du Groupe.

Le Trophée C&B « Dispositif d'Actionnariat Salarié » a été décerné au GROUPE AVRIL pour la mise en place d'un dispositif d'actionnariat salarié via un fonds communs de placement d'entreprise pour les entreprises du groupe basées en France.

Le Trophée C&B de « l'Engagement et de la Solidarité » a été décerné à SANOFI pour la mise en place d'une offre de services « Garantie Dépendance » au bénéfice de ses 27 000 collaborateurs et 11 000 retraités en France soit dans leur rôle d'aidant de leurs proches dépendants, soit pour couvrir le risque de survenance de leur propre dépendance.

Le « Prix spécial du Jury 2016 » a été décerné à Jean-Michel PIERRON, Responsable Reconnaissance – GRDF pour saluer l'innovation sociale et managériale de GRDF puisqu'elle distingue en particulier la conception et le déploiement d'une démarche reconnaissance se déclinant autour de 5 domaines : les relations humaines, le développement des ressources humaines, les conditions et le contenu du travail, la rémunération globale et la marque employeur.



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

LES TROPHÉES C&B EN 2017



Lauréats: **THALES – NESPRESSO – EULER HERMES – CRITEO – FAURCIA – CIE COTE D'IVOIRE**

Le Trophée C&B « Epargne salariale responsable & solidaire » a été décerné à THALES pour récompenser son dispositif d'épargne salariale pour la retraite (PERCO).

Le Trophée C&B « Stratégie et Performance » a été décerné à NESPRESSO pour la refonte de son système de rémunération.

Le Trophée C&B « Innovation Digitale » a été décerné au GROUPE EULER HERMES pour l'opération exceptionnelle de refonte de ses dispositifs d'épargne salariale.

Le Trophée C&B « Promoting Benefits & Well-Being » a été décerné à la société CRITEO pour saluer l'innovation en matière de marketing social.

Le Trophée C&B « Innovation et Equité » a été décerné à la société FAURECIA pour saluer sa démarche *Gender Diversity* via une approche innovante et multidisciplinaire.

Le « Prix spécial du Jury 2017 : “ASMAR” » a été décerné à la COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE pour la mise en place de la première et unique assurance maladie pour des retraités.



LES TROPHÉES C&B EN 2018



Lauréats: **SNCF-COCA-COLA European partners-GROUPE BEAUMANOIR-NUTRIXO-SPIE**

Le Trophée C&B 'Innovation digitale' a été décerné à COCA COLA pour récompenser la digitalisation des avantages sociaux.

Le Trophée C&B 'Performance et Agilité' a été décerné à Groupe BEAUMANOIR pour la mutation de leur système de rémunération.

Le trophée 'Attractivité à l'international' a été décerné au groupe NUTRIXO pour la mise en place de ses dispositifs de protection sociale pour ses collaborateurs en mobilité internationale.

Le Trophée C&B 'Ambition partagée' a été décerné au groupe SPIE pour récompenser son opération d'actionariat salarié « SHARE FOR YOU 2018 »

Le Trophée C&B 'Impact social et solidaire' décerné à la SNCF pour son engagement dans l'épargne salariale solidaire.



LE JURY DES TROPHÉES C&B



Le Jury des Trophées C&B est composé d'universitaires, d'experts (consultants rémunération/épargne salariale/retraite, avocats fiscalistes...), de professionnels RH de haut niveau (DRH, Directeurs rémunération...), d'anciens lauréats...

Le jury porte un œil bienveillant sur les dossiers et veille à la pertinence des projets menés au sein des organisations candidates.

Le jury des Trophées C&B 2017 était composé de 11 personnalités représentatives du monde des ressources humaines :

Le président du jury :

Alain GUEGUEN, VP RH en charge de la politique de Reconnaissance et Rétribution GROUPE ORANGE et Président de l'ORAS

Les membres du Jury:

Xavier COLLOT, Directeur de l'Épargne salariale et Retraite - AMUNDI;

Jean-Marie PERETTI, Professeur à l'ESSEC ;

Delphine LANCEL, Directrice Générale - GROUPE RH&M ;

Frédéric BONNETON, Directeur associé - MCR Consultants ;

Marianne BINST, Directrice Générale - SANTECLAIR ;

Philippe BURGER, Associé - DELOITTE;

Franck BERTE, DRH - PANALPINA ;

Stéphanie LE MEN-TENAILLEAU, Avocate fiscaliste - Cabinet GALAHAD;

Geoffroy de LESTRANGE, Directeur Marketing Produit Europe - CORNERSTONE.



Observatoire Rémunération et Avantages sociaux - Groupe RH&M

35 rue Boileau - 75016 Paris

Tél : 01 47 43 15 63

<http://www.club-oras.com/>

